



Nevers, le 6 janvier 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Débat public Voie Ferrée Centre Europe Atlantique : Réunion publique générale à Nevers

110 citoyens de la Nièvre font entendre leur parole

La Commission particulière du débat public (CPDP) a organisé et animé, ce jeudi 5 janvier, en présence de 110 personnes, la deuxième réunion du débat public sur le projet « Voie Ferrée Centre Europe Atlantique » (VFCEA) porté par SNCF Réseau.

Après la première réunion publique d'ouverture qui s'est tenue le 15 décembre 2016 au Creusot, ce nouveau rendez-vous a permis au maître d'ouvrage de présenter de façon complète son projet qui prévoit entre autres la modernisation de la ligne entre Nevers et Chagny afin de relier la façade atlantique à l'Europe rhénane et centrale ainsi qu'aux axes européens Nord-Sud de transport de marchandises et d'améliorer le confort des voyageurs.

En présence de Denis Thuriot, Maire de Nevers, Michel Neugnot, Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de Joël Mathurin, Préfet de la Nièvre, les débats se sont poursuivis jusque tard dans la soirée.

LE PROJET EN DÉBAT

Destiné aux voyageurs et aux professionnels du transport de marchandises, le projet « Voie Ferrée Centre Europe Atlantique » prévoit différents services aux voyageurs et aux acteurs du transport de marchandises :

- La modernisation de la ligne existante entre Nevers et Chagny ;
- La réalisation d'une gare de correspondance TER-TGV ;
- Une voie ferrée nouvelle (raccordement) offrant un nouvel itinéraire par Le Creusot-Montceau-Monchanin pour les TGV entre Strasbourg et Lyon.

LES CONCLUSIONS DE CETTE DEUXIÈME SOIRÉE DE DÉBAT

Citoyens, élus, représentants de l'Etat, acteurs économiques et représentants syndicaux et associatifs ont ainsi pu questionner et partager leur avis sur l'opportunité du projet, et ont particulièrement réagi aux hypothèses de phasage proposées par le maître d'ouvrage, soit :

1. L'électrification de la section entre Montchanin et Chagny, création d'un raccordement et d'une halte d'interconnexion TER TGV, équipement de la totalité de la ligne Nevers-Chagny en GSM-R
2. Modernisation complète de la ligne Nevers-Chagny, sans raccordement ou halte.

En effet, sur les 560 millions d'euros que coûterait le projet, seuls 247,2 millions d'euros sont inscrits au CPER Bourgogne 2015-2020. Les Nivernais ont jugé qu'il était primordial que la régénération de la ligne Nevers-Chagny soit réalisée en priorité. Après de ce nouveau territoire, le débat a également fait émerger de nouvelles considérations comme l'enjeu démographique, important dans la Nièvre, et l'importance du ferroviaire en termes d'attractivité du territoire et d'inter modalité.

LES CHIFFRES CLÉS

- 160 km de double voie existante entre Nevers et Chagny, à électrifier
- Un raccordement à la LGV Paris-Sud-Est de 5 à 6 km à créer
- Une gare de correspondance TER-TGV à implanter au droit de la gare du Creusot-Montceau-Montchanin TGV
- 1 région, 3 départements, 45 communes traversées
- Un coût global estimé à 560 millions d'euros (valeur 2012)

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Le débat public s'invite dans le train Nevers-Dijon
 - **Nevers** (départ 11h32) – **Dijon** (arrivée 13h55), **vendredi 6 janvier**
- Conférence-débat sur les enjeux de la politique de fret ferroviaire à l'échelle nationale
 - **Paris, lundi 9 janvier** (19h00 à 21h30) – Hôtel de l'Industrie, Salle Lumière, Place Saint-Germain-des-Prés)
- Ateliers thématiques sur la modernisation de la ligne Nevers-Chagny, ses impacts sur l'environnement et ses effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale
 - **Decize, lundi 16 janvier** (18h30 à 21h00) – Salle Théodore Gérard, rue Levée Loire
 - **Luzy, mardi 17 janvier** (18h30 à 21h) – Salle des fêtes Marcel Joyeux, rue des remparts
 - **Nevers, mercredi 18 janvier** (18h30 à 21h) – Palais Ducal, salle Mazarin, 1 place de l'Hôtel de ville

POUR EN SAVOIR PLUS ET S'EXPRIMER

Rendez-vous sur vfcea.debatpublic.fr

CONTACT PRESSE : Louise HENRY – louise.henry@lesroismages.fr – 01 41 10 08 03
Alice VADE – alicevade@clairdeterre.com

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante dont la mission est d'informer les citoyens et de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets – publics ou privés – d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national, et qui peuvent avoir des répercussions sur l'environnement et présentant de forts enjeux socio-économiques. La commission particulière du débat public chargée de l'animation du débat n'exprime pas d'avis sur le fond du dossier.